

MUNICIPALITE
DE
PORRENTRUUY



CONSEIL DE VILLE
14 février 2019



POSTULAT

Construction d'une fontaine publique sur le site du Banné

La forêt du Banné, ses cabanes et ses terrains sont des zones fortement fréquentées durant les beaux jours. On y pratique de multiples activités sportives et variées où bon nombre de Bruntrutain·e·s se rendent.

C'est aussi le centre d'entraînement du FC Porrentruy, dont les membres montent quotidiennement pour s'y entraîner et régulièrement, pour y jouer des matches.

Le site du Banné ne possède malheureusement pas d'accès à l'eau courante alors que la raison principale de rassemblement public est sportive. L'un va difficilement sans l'autre. Cela oblige les utilisatrices et utilisateurs des terrains à monter des bouteilles d'eau - *parfois achetées* - ou des gourdes - *bien souvent en voiture*. Même si ce sont les footballeurs qui sont principalement touchés, dont beaucoup s'en plaignent depuis plusieurs années, c'est aussi les personnes qui se promènent, qui courent et qui utilisent le parcours vita qui sont potentiellement affectées par ce manque.

Pourtant, il y a de l'eau dans la colline ! Le réseau d'eau potable passe en effet par le site Jurassica et la grande cabane, ce qui donne une vision positive de la faisabilité et du coût. Le présent postulat demande donc que la municipalité de Porrentruy étudie la création d'un point d'eau public qui pourrait prendre la forme d'une fontaine ou d'un robinet.

Le groupe PS-les Verts invite donc le Conseil municipal et le Conseil de ville à faire un bon accueil à ce postulat.


Groupe PS - VERTS

Tom Cerf